

1 rue de l'abbé TOURNIER
32700 LECTOURE
05.62.68.81.08
www.saintjosephlectoure.com

CIRCULAIRE COLLEGE SAINT-JOSEPH

Aux parents de nos élèves,

Avant tout, nous vous remercions de votre confiance et vous renouvelons tout notre dévouement auprès de vos enfants. Voici quelques informations quant à la rentrée prochaine (sous réserve de nouvelle crise sanitaire).

RENTREE DES ELEVES

- classes de 6ème : le jeudi 2 septembre à 8h15. La rentrée des élèves sera suivie d'une réunion d'information et de présentation de l'équipe enseignante, ainsi qu'une information sur le fonctionnement d' EcoleDirecte (lien vie scolaire et résultats), pour les parents qui le souhaitent.
- classes de 5ème, 4ème et 3ème : le vendredi 3 septembre à 8h15.

Pour les internes :

- les **internes** des classes de **6ème** seront accueillis dès le **mercredi 1^{er} septembre** entre 17h et 19h.
- les **internes** des classes de **5ème, 4ème et 3ème** seront accueillis dès le **jeudi 2 septembre** entre 17h et 19h

HORAIRES DE COURS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 - 9h35	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10
9h35 - 10h25	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05
10h40 - 11h30	10h25 - 11h20	10h20 - 11h15	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h30 - 12h20	11h20 - 12h15	11h15 - 12h10	11h20 - 12h15	11h20 - 12h15
PAUSE DEJEUNER				
13h55 - 14h50	13h55 - 14h50		13h55 - 14h50	13h30 - 14h20
14h50 - 15h45	14h50 - 15h45		14h50 - 15h45	14h20 - 15h10
16h - 16h50	16h - 16h50		16h - 16h50	15h10 - 16h

QUELQUES DATES A RETENIR (UNE INFORMATION PLUS PRÉCISE SERA ENVOYÉE FIN AOÛT)

Test d'évaluations nationales 6ème au mois de septembre.

Voyage scolaire des élèves de 6^{ème} : du 22 au 24 septembre en Charente (sous réserve de l'accord académique).

Vacances de Toussaint : du vendredi 22 octobre à 16h10 au lundi 8 novembre à 8h45.

FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES

Un colis de fournitures sera remis à tous les élèves le jour de la rentrée (10 cahiers polypros, copies simples et doubles, matériel d'arts plastiques), facturé 18€.

- Fournitures complémentaires à prévoir : cahier de brouillon, chemise pour ranger les devoirs, portevues, dictionnaire, livret de grammaire et de conjugaison (Type Bescherelle...).
- En ce qui concerne les calculatrices, il est préférable d'attendre la demande des professeurs.
- Il n'est pas nécessaire d'acheter d'agenda ; il est obligatoire d'utiliser celui du carnet de liaison.
- **A la rentrée nous remettons les manuels scolaires à vos enfants après présentation d'un chèque de caution de 50 € à l'ordre de « OGEC St Joseph Lecture-Fleurance caution livres ».**
Il vous sera rendu en fin d'année à la suite du retour des livres.
 Ces manuels, qui appartiennent à l'établissement, sont prêtés pour un an. Ils doivent être couverts rapidement et vos enfants doivent en prendre soin.
Attention : Sur l'année écoulée, de nombreux manuels neufs ont été endommagés et nous avons été amenés à encaisser des frais en réparation des dégradations.

TRANSPORT SCOLAIRE

➤ **Ramassage scolaire (transport du Conseil Départemental):**

Les demandes de carte de transport doivent être réalisées sur le site internet du Conseil Régional d'Occitanie (<https://lio.laregion.fr/-Transport-scolaire-31707->). Attention, Il n'y a pas de renouvellement automatique.

Si vous avez un problème pour obtenir un titre de transport, veuillez nous en informer aussitôt.

En début d'année les élèves sont acceptés dans les cars même s'ils n'ont pas encore reçu leur carte.

Les élèves qui utilisent le service de ramassage doivent prendre obligatoirement les navettes entre le collège Saint-Joseph et la cité scolaire Maréchal Lannes.

- **Transport Toulouse-Lecture :** Il fonctionnera à compter du vendredi 3 septembre suivant les horaires qui ont été communiqués aux intéressés (cf circulaire spécifique).
- Agen : bus SNCF : voir le transporteur Koolis.

Le mercredi, le transport scolaire fonctionne après le repas.

ORGANISATION DES CLASSES

Les classes sont constituées dès le début de l'année. Cependant, durant le premier mois, au vu des premières évaluations ou des différentes options, de légères modifications peuvent être apportées.

Les groupes d'options latin, espagnol/allemand, seront mis en place les premiers jours de la rentrée.

En 6ème: Nous aurons trois classes, 2 classes qui seront de niveau indifférencié et une 6ème pour des élèves nécessitant un plus grand accompagnement

En 5ème: 3 classes : 2 classes qui seront de niveau indifférencié et 1 pour des élèves plus en difficulté.

En 4ème: 2 classes de niveau indifférencié.

En 3ème: 3 classes de niveau indifférencié

LATIN EN 5ÈME

Les élèves entrant en classe de 5ème ont la possibilité de choisir l'option Latin. C'est une nouvelle matière et donc un investissement personnel supplémentaire qui sera demandé à votre enfant. L'intérêt du latin est bien-sûr linguistique et culturel, le français étant une langue latine. Il permet aussi de développer ses capacités d'analyse, de rigueur et de travail. Les notes obtenues entrent dans le calcul de la moyenne générale.

Après une année de découverte (5ème), les élèves s'engagent à suivre l'option Latin en 4ème et 3ème.

RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS

Mardi 16 novembre pour les 6èmes et 5èmes à 17h.

Vendredi 19 novembre pour les 4èmes et 3èmes à 16h10.

Vous pouvez prendre rendez-vous, si vous le jugez nécessaire, avant ces rencontres.

SITE INTERNET DE L'ECOLE ST JOSEPH

Vous pouvez consulter le site www.saintjosephlectoure.com pour obtenir des informations sur notre structure, établir une communication par mail...

VIE SCOLAIRE

- Contact vie scolaire : viescolaire@saintjosephlectoure.com
- Carnet de liaison et agenda : il sera distribué à chaque élève à la rentrée et devra être présenté à tout moment à la demande des adultes membres de la communauté éducative.
L'essentiel de nos échanges se fait par mail ou par téléphone et ces communications directes sont à privilégier pour les questions de vie scolaire. Ce carnet permettra de réaliser un suivi plus précis de l'élève (travail et comportement).
- Règlement intérieur : il est accessible sur le site du collège et inséré dans le carnet de liaison. L'élève et ses parents doivent en prendre connaissance et le signer en début d'année.
- Absences - Sorties du mercredi :
Lorsque votre enfant est absent, il est **impératif** de prévenir par courrier, courriel ou téléphone, le matin même avant 9h. A son retour, un justificatif pourra être demandé par la vie scolaire.
Une carte précisant le régime de sortie des élèves leur sera remise en début d'année.
Pour les pensionnaires, les sorties du mercredi au départ de l'école ne seront autorisées que pour retourner chez les parents. En conséquence, **il ne sera pas donné d'autorisation de sortie pour se rendre chez un camarade ces jours-là.**
- Nous n'acceptons pas l'utilisation de téléphone portable dans l'enceinte du collège. Tout appareil trouvé sera confisqué. **Il sera restitué aux parents un mois après.** La même règle s'applique à tous les appareils permettant de visionner des films ou d'enregistrer des images. Les internes doivent confier leur téléphone au surveillant le lundi matin et le récupérer le vendredi soir. Un créneau horaire est néanmoins dégagé le mercredi afin que les internes puissent utiliser leur portable.
Les externes et demi-pensionnaires peuvent déposer leur portable à la vie scolaire pour la journée.
- Tenue :
Nous rappelons que nous demandons à vos enfants de venir à l'école dans une tenue correcte, ni négligée, ni provocante.
Les élèves ne doivent pas posséder d'objets de valeur ou de somme d'argent, l'établissement ne peut être tenu comme responsable en cas de disparition.
Les tenues de sport sont à réserver à la pratique de l'EPS.
- Affaires personnelles :
Chacun doit veiller à respecter ses affaires ainsi que celles de ses camarades. Au cours de l'année de nombreux vêtements sont récupérés et stockés.
Nous vous recommandons de marquer les vêtements de vos enfants ainsi que les cartables et sacs de sport.

MAITRISE SAINT-JOSEPH

Vous trouverez sur le document joint la présentation de la maîtrise de Saint-Joseph, et les conditions d'inscription.

APEL SAINT-JOSEPH

En début d'année une réunion de l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) aura lieu afin de nommer des parents correspondants pour chacune des classes du collège.

PASTORALE ET VIE CHRETIENNE

Une heure d'instruction religieuse par semaine est animée par des professeurs ou surveillants volontaires. Celle-ci, respectueuse des convictions de chacun, est programmée pendant le temps scolaire, tous les élèves y participent. En 5^{ème} un groupe d'élèves pourra préparer l'étape de la profession de foi et en 3^{ème} le sacrement de la Confirmation. Chaque année des élèves nous sollicitent pour des préparations aux sacrements du Baptême et de l'Eucharistie. Nous essayons de les accompagner mais ces démarches doivent être soutenues et accompagnées par les familles en lien avec les paroisses.

D'autre part, des temps de vie chrétienne en lien avec le calendrier liturgique sont proposés pour les élèves volontaires tout au long de l'année : célébrations, temps de prière, soirées, retraites ...

SECRETARIAT-ADMINISTRATION

➤ Problèmes d'inscription :

Les nouveaux élèves ont constitué un dossier d'inscription. Parfois certaines pièces manquent encore aux dossiers. N'oubliez pas de nous les transmettre avant la rentrée.

➤ Bourses :

Elles sont à la charge du Ministère de l'Education Nationale, et sont attribuées en fonction des ressources des familles. Les demandes sont à renouveler chaque année (Document Cerfa N° 12539*07).

Le lien suivant permet de faire une simulation de ses droits et de télécharger le formulaire de demande :

<http://www.education.gouv.fr/cid88/lesaidess-financieres-au-college.html>

Des fiches de demande de bourses seront aussi disponibles à la rentrée au secrétariat du collège.

➤ Assurance scolaire :

Nous avons souscrit un contrat global « responsabilité civile et individuelle accident » pour tous nos élèves. Cette garantie peut faire double emploi avec vos propres assurances en ce qui concerne vos enfants, mais son champ d'application très large est une sécurité pour nous.

En cas d'accident, nous ferons automatiquement une déclaration à la « Mutuelle Saint-Christophe » et celle-ci viendra compléter la prise en charge de vos contrats si besoin.

ECONOMAT – REGLEMENT

REGLEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Si vous avez choisi ce mode de règlement (nous avons systématiquement reconduit le prélèvement automatique pour les familles qui l'avaient choisi l'an passé), vous recevrez une facture annuelle, les échéances sont réparties sur 9 mois de septembre à mai.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Mme Chenin à l'économat (05.62.68.02.13).

Mail : economat@saintjosephlectoure.com

Restauration : Nous fonctionnons avec la société API.

Remerciements :

- **Le recrutement** se réalise en grande partie grâce à vous. Nous remercions tous les parents qui ont fait connaître Saint-Joseph (Ecole-Collège-Lycée) pour l'inscription de nouveaux élèves.
- **Dons** : *COMME VOUS LE SAVEZ, L'ÉCOLE POURSUIT SES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION. VOUS POUVEZ NOUS AIDER PAR DES DONS ET PROFITER DU CADRE FISCAL SUR LES DONS AUX ŒUVRES.*

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments respectueux et tout dévoués auprès de vos enfants.

**Corinne LE COZ, Chef d'établissement
et toute l'équipe éducative.**